

Courrier des habitants de Gasville-Oisème
Et
Mairie de Gasville-Oisème
1 rue de la Mairie
28300 Gasville-Oisème

Le 17 décembre 2021

à

Monsieur CASTEX,
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Nous, **habitants de Gasville-Oisème, sommes EXTREMEMENT INQUIETS face à l'annonce du lancement de l'appel d'offres pour l'A154**. Malgré un avis ni favorable, ni défavorable, de la Haute Autorité Environnementale qui, après examen du dossier, a ensuite émis 25 recommandations sur ce projet. Cette dernière recommande notamment au maître d'ouvrage :

- d'analyser des scénarios sur l'ensemble de l'infrastructure, sur chacune des sections, sur l'ensemble des enjeux environnementaux,
- de compléter certains aspects (déplacements, congestion, sécurité routière notamment),
- de produire des analyses absentes du dossier (émission de gaz à effet de serre),
- d'analyser certains impacts (bruit, air, effet de serre, sécurité routière) sur l'ensemble du réseau affecté et évaluer la qualité de l'air à l'année de mise en service,
- de prendre des mesures appropriées pour les impacts suite au passage à la vitesse de 130km/h,
- de préciser la surface des espaces forestiers déboisés, les mesures de compensation à prévoir, les mesures pour promouvoir une approche multimodale, notamment les modes actifs de déplacement sur les voies adjacentes affectées par le projet.

L'enquête publique en 2017, préconisait le contournement Ouest par l'agglo de Chartres.

Pour notre commune de 1500 habitants, cette autorisation de votre part engage la création d'un échangeur avec l'A11 en plus de longer notre territoire sur 2 km.

Sur notre commune, il y a déjà un échangeur de l'A 11 qui apporte déjà des nuisances sonores, pollutions, inondations, etc... Notre rivière La Roguennette qui coule tout au long de notre village sort très régulièrement de son lit.

Depuis plusieurs années, nous demandons fermement à Madame le Préfet d'Eure-et-Loir de mettre en place un Plan de Protection des Risques d'Inondations. Cette demande est prévue par les textes de lois, elle ne peut pas l'ignorer et faire l'impasse de la mise en application les lois de notre pays. Différents courriers émanant de la Mairie et des habitants sont restés lettre morte.

De plus, le tracé retenu pour l'A154 n'a pas tenu compte de la création d'un lotissement à Oisème. Cette autoroute passera à quelques mètres des maisons qui viennent de sortir de terre. Comment est-il possible qu'un Préfet donne son accord pour la construction d'un lotissement, alors qu'il avait connaissance du projet A154 ?

De très nombreux courriers adressés à nos élus et représentants de l'état, sont souvent restés sans réponse malgré des relances. Cela est regrettable de la part des représentants de l'Etat.

Nous vous sollicitons pour rencontrer très rapidement les représentants de Gasville Oisème afin de pouvoir évoquer la situation particulière de notre village, suite à votre autorisation d'appel à projet

afin d'évoquer ensemble et concrètement les problèmes ci-dessus cités.

Si aucun rendez-vous, pour nous écouter, n'est accordé à nos représentants communaux, nous pourrions tenir l'Etat pour responsable des problématiques et des sinistres rencontrés.

Dans l'attente d'un rendez-vous, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de nos très haute considération.

Les habitants de Gasville-Oisème
Et
Le Conseil municipal de Gasville-Oisème

Nom :

Prénom :

Adresse :

28300 GASVILLE-OISEME